



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE 2025-07-14-2

ORIGINE : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques

EMPLACEMENT : Bassin Saint-Félix,
commune de Nantes.

FAIT A SIGNALER : Manifestation intitulée «
Feu d'artifice du 14 juillet - Ville de Nantes»
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2025-07-14-2

DATE : Le lundi 14 juillet 2025

Les usagers de l'Erdre sont informés que la mairie de Nantes organise le lundi 14 juillet 2025 ,
une manifestation intitulée « Feu d'artifice du 14 juillet - Ville de
Nantes », au niveau du bassin Saint- Félix.

La navigation est interdite à partir de 7h00 le lundi 14 juillet jusqu'à 7h00 le mardi 15 juillet.
Le stationnement est interdit dans le bassin Saint-Félix au droit de l'écluse Saint-Félix..

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de
réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande
vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 3 juillet 2025
Pour le directeur départemental des
Territoires et de la Mer

L'Adjointe au Chef Unité Sécurité des
Transports
Catherine KEREVER